



**Agence fédérale
pour la Sécurité
de la Chaîne alimentaire**

DG Politique de contrôle
Relations internationales

CA-Botanique
Food Safety Center
Bd du Jardin botanique, 55
1000 Bruxelles
Tél. 02 211 82 11
Fax. 02 211 86 30

s4.pccb@afsca.be
www.afsca.be

NE 0267.387.230

Contact :

Tel. :

E-mail :

Votre mail de

Votre référence

Notre référence

1464258

Annexes

5

Date

27/07/2017

Objet : **Newsflash 2017/22** – Produits d'origine animale pour la
consommation humaine

Polynésie française

L'instruction RI.PF.03 de novembre 2007 est remplacée par les instructions suivantes :

- l'instruction **RI.PF.04.01 de juillet 2017** pour l'exportation de viande, abats et graisse de porc et de produits de viande à base de viande de porc de la Belgique vers la Polynésie française (annexe 1);
- l'instruction **RI.PF.01.01 de juillet 2017** pour l'exportation d'ovoproduits de la Belgique vers la Polynésie française (annexe 2);
- l'instruction **RI.PF.02.02 de juillet 2017** pour l'exportation de produits de la mer et d'eau douce de la Belgique vers la Polynésie française (annexe 3).

Le « Certificat sanitaire pour l'exportation de viande, abats et graisse de porc et de produits de viande à base de viande de porc », portant la référence **EX.VTP.PF.04.01**, remplace le certificat portant la référence PF.13.01.00.01 (annexe 4).

Les **conditions d'exportation ICA pour les porcs – version 07/17** sont ajoutées (annexe 5).